

L'acériculture au Québec en 2024



Des producteurs unis dans les défis

Les PPAQ **rejetent les cibles de superficies acéricoles** du ministère des Forêts

Les députés de la CAQ reçoivent **une nouvelle version de la canne de sirop d'érable**, à l'image de la triste vision qu'a leur gouvernement pour l'acériculture en forêt publique

Lancement de saison 2025: coup d'envoi des festivités du **35^e anniversaire du plan conjoint**

Négociation d'une **nouvelle convention de mise en marché du sirop d'érable**. Hausse moyenne du prix du sirop d'érable régulier à la livre de **2,6% (2025)** et **1,5% (2026)**

Le gouvernement du Québec reconnaît l'acériculture comme une **activité durable, conciliable** avec la protection de la biodiversité

Défense des érablières en commission parlementaire PL86

Des gains importants pour l'industrie

Une subvention record de **3,6 M\$** d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour la promotion du sirop d'érable

Une récolte record de **239 millions de livres** de sirop d'érable

Une première **Journée nationale de l'érable**

43 906 entailles pour la relève offertes à **9 nouvelles entreprises acéricoles**

Un premier encan pour les Banques alimentaires du Québec et **27 000 bouteilles de sirop d'érable** dans les paniers de Noël

Érable du Québec remporte les plus grands honneurs avec la campagne *Bill the Maple*

Les PPAQ s'engagent à maintenir les standards de qualité les plus élevés avec un **premier guide des bonnes pratiques** et l'obtention de la certification SQF

Portrait des ventes

L'année 2024 a connu une hausse des ventes par rapport à 2023 avec une croissance de 23% pour atteindre un volume de plus de 172 millions de livres de sirop d'érable.

Ventes de l'agence de vente sur une période de 12 mois en millions de livres (mars 2024 à février 2025)



5 LES MARCHÉS

5.1 Évolution de l'inventaire de la Réserve stratégique, de 2015 à 2024

En millions de livres

Année récolte	Production [1]	Classement en vrac [2]	Volume non livré à l'Agence	Ventes récolte en cours	Ventes inventaire années antérieures	Ventes totales réalisées [Agence]	Variation nette inventaire [PPAQ]	Ajustement	Inventaire fin d'année [PPAQ]
2015	107,2	97,1	10,1	85,5	20,4	105,9	-8,8		58,8
2016	148,2	131,0	17,2	104,6	6,8	111,4	19,6		78,4
2017	152,2	136,8	15,4	107,7	10,6	118,3	18,4		96,8
2018	118,1	105,7	12,4	93,6	20,1	113,6	-7,9	-0,244	88,7
2019	159,4	139,7	19,7	123,1	3,7	126,8	12,9	0,100	101,5
2020	175,1	150,2	24,9	133,1	13,5	146,6	3,6	-0,300	104,8
2021	132,8	112,7	20,1	112,7	67,4	180,1	-67,4		37,4
2022	211,3	178,0	33,3	152,3	26,8	178,9	-0,9		36,5
2023	124,1	110,9	13,2	110,4	30,4	140,8	-29,9		6,6
2024	239,2	209,9	29,2	168,6	3,9	172,5	37,4	0.4	43,6

Sources :

- (1) AGÉCO
- (2) Le sirop retenu n'est pas inclus.

Mot du président

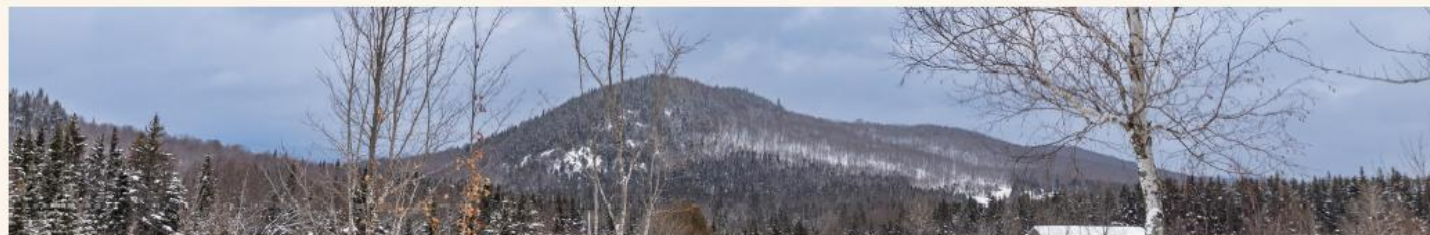
2024 a été toute une année pour les acériculteurs et acéricultrices du Québec! Un nouveau record de production de sirop d'érable a été atteint avec 239 millions de livres, pour une valeur totale de près de 750 millions de dollars. Pour une année record, il faut une combinaison de deux facteurs : des érablières efficaces et une mère Nature généreuse.

Avec une production moyenne de 4,47 livres par entaille, on peut dire que la production acéricole a beaucoup évolué dans les 15 dernières années. Imaginez : en 2010, les coulées ont permis un rendement moyen de 2,04 livres/entailles pour une production de 88 millions de livres. C'est quand on regarde dans le rétroviseur qu'on voit tout le chemin parcouru. Les innovations technologiques de notre industrie auront permis d'augmenter l'efficacité des érablières. L'amélioration des connaissances et des techniques utilisées par les acériculteurs et acéricultrices a aussi énormément contribué à l'augmentation de nos rendements.

En 2024, nous avons aussi pu compter sur l'augmentation du nombre d'entailles exploitées au Québec. Entre 2021 et 2024, le nombre d'entailles exploitées sous contingent au Québec est passé de 48,3 millions à 53,5 millions. Cette augmentation est le résultat des deux dernières émissions de contingent des PPAQ, qui ont pour objectifs de répondre à la demande toujours croissante pour les produits d'érable, ici comme à l'international, et de renflouer progressivement la réserve stratégique mondiale de sirop d'érable.



Luc Goulet
Président



Renflouer la réserve stratégique

D'ailleurs, la constitution de nouveaux inventaires est un objectif prioritaire pour les prochaines années. Nous avons bien débuté ce travail puisqu'entre le 28 février 2024 et le 27 février 2025, la réserve stratégique mondiale de sirop d'érable est passée de 6,85 millions de livres à 43,77 millions de livres de sirop d'érable. Il reste encore du travail à faire pour arriver à un niveau optimal de la réserve stratégique. Nous prendrons le temps qu'il faut pour le faire en atténuant les coûts pour les producteurs et productrices acéricoles du Québec.

C'est quand on regarde dans le rétroviseur qu'on voit tout le chemin parcouru. Les innovations technologiques de notre industrie auront permis d'augmenter l'efficacité des érablières.

Bien que cet outil bénéficie à l'ensemble de la filière acéricole, ce sont les producteurs et productrices acéricoles qui prennent en charge son financement. Depuis sa création en 2000, les acériculteurs et acéricultrices ont assumé seuls la mise en stock d'une partie de leur production. À cet égard, des demandes de soutien gouvernemental ont été faites dans la dernière année. Il faudra continuer de le faire pour obtenir les aides nécessaires à un outil essentiel pour les consommateurs, les acheteurs autorisés et les producteurs de sirop d'érable.

Répartition des superficies acéricoles – Entente de 50 000 hectares

Répartition des superficies acéricoles attribuées par région selon l'entente entre le MRNF et les PPAQ.

Région	PAP (ha)	PAMT (ha)	Total (ha)
01 – Bas-Saint-Laurent	4220	2000	6220
03 – Capitale-Nationale	940	500	1440
04 – Mauricie	1710	3000	4710
05 – Estrie	1700	800	2500
07 – Outaouais	2000	6000	8000
08 – Abitibi-Témiscamingue	600	2000	2600
11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4780	0	4780
12 – Chaudière-Appalaches	880	700	1580
14 – Lanaudière	1500	3000	4500
15 – Laurentides	3420	9500	12920
Banque flottante	750	0	750

